



# Les vœux de vos élu.es DDCT :

## La santé ou les JO ? Quand on nous dit que le sport c'est bon pour la santé :

### Pas sûr dans ces conditions !

La DDCT à l'occasion de ses vœux le 17/01 en Mairie du 13, nous a vanté que 2024 sera à la fois ordinaire avec la poursuite de tous nos projets mais aussi extraordinaire : les jeux olympiques et paralympiques, jusqu'à la fin de notre vie nous pourrions dire « nous y étions ».

De notre côté, nous souhaiterions que cette année ne soit pas extraordinaire en surcharge de travail, en dysfonctionnements et qualité du travail empêché. Or, à 191 jours des JO, nous sommes toujours inquiets sur l'incapacité de la Ville à organiser les JO en prenant en compte les agent.es et la qualité des services publics. En effet, certaines mairies d'arrondissement ont prévu des "zones de festivité".

**Malgré nos relances, la DDCT est toujours incapable de fournir des informations aux représentant.es du personnel sur son organisation concrète, et son impact sur l'ensemble des agent.es.**

La direction demande aux Adjoint.es Techniques de Logistique des Mairies de poser moins de congés entre le 26 juillet et le 8 septembre 2024. Elle prévoit un plafond d'heures supplémentaires à 40h mensuelles au lieu de 25, mais quand nous demandons : *pourquoi faire et sur quelles tâches ?* La DDCT ne sait pas.

Alors que les Equipes de Développement Local auront eu une année très très chargée, elles sont prié.es aussi de participer aux festivités des JO en gardant un.e agent.e par équipe sur toute la période, mais là encore pour quoi faire ? La DDCT ne sait pas non plus mais il faut 'faire' car *les élu.es veulent qu'elles soient là*, un point c'est tout !

La DDCT augmente le volume d'heures supplémentaires à 40 h mensuelles pour les collègues du 3975, et là, nous on sait pourquoi : répondre aux nombreux appels parce que ça va être la « pagaille sous la chaleur » à Paris.

Pour les JO, la ville veut faire travailler plus et bloquer des congés mais sans même avoir une idée des tâches à effectuer.

### Pour mettre les choses au clair :

**Les JO ne sont pas un service public ou un évènement de charité. Le CIO qui en est l'organisateur fait des milliards de bénéfices.** L'impact social et écologique de ce type d'évènement tel qu'il est organisé est catastrophique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/france/251223/en-prevision-des-jo-la-sncf-teste-plus-d-une-dizaine-d-algorithmes-de-videosurveillance>; <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/051223/paris-2024-la-fete-du-fric>

**Nous sommes agent.es de la Ville de Paris avec des missions de service public. Nous ne sommes pas là pour organiser les JO.**

**Nous ne sommes pas "réquisitionnables" pour assurer les JO.** Nous sommes affectés à des postes avec des fiches de poste qui détaillent **nos missions que notre employeur doit respecter. C'est à l'agent.e de poser ses congés** et à l'employeur de lui dire concrètement pourquoi il ne pourrait pas les prendre. Sur quelles **raisons concrètes pour la qualité du service public et pas pour les JO.**

La DDCT va donc nous demander de *faire des efforts* encore. Nous voulons les congés qui nous sont dû, des embauches pour les services en sous-effectif permanent et vite sur les métiers qui seraient impactés par un surcroît de travail. Parce que les efforts en plus, c'est toujours notre santé qui les paye avec de l'épuisement professionnel, de la perte de sens, des troubles musculo squelettiques. Quand la direction nous dira "On compte sur vous" (vu leur incapacité à organiser et prévenir les risques pour le personnel et la ville), mieux vaut qu'ils comptent sur nous que sur eux), **mais on va compter sur nous -même pour ne pas se laisser faire.**

**Nous souhaitons à vous toutes et tous que 2024 à la DDCT soit une année extraordinaire pour plus de services publics dans de meilleures conditions de travail :**

Administratifs, UGD, ATLG des mairies, services centraux, SEII, SPV, MVAC, CCQ, 3975...(A,B,C, titulaires et non titulaires) nous disons oui à :

- **Une santé, des conditions de travail**, un droit au repos respecté, et des lieux et modalités de restauration accessible et correctes
- Des **embauches** pour bien faire notre travail, avoir le temps de se former,
- Une **reconnaissance salariale** de nos métiers,
- Des **pratiques « d'encadrement » respectueuses** de l'expertise au travail de nous toutes et tous **sans discrimination**

**La DDCT salue tous les jours notre professionnalisme, mais est-ce vraiment le cas sur votre fiche de paie de 2024 ?**

Et comme la ville dit qu'elle nous a beaucoup augmenté en CIA et IFSE, regardez ensemble vos fiches de paie fin janvier (pour l'IFSE) en plus de fin décembre ( pour le CIA), pour vérifier si c'est bien le cas en utilisant les tableaux Supap fsu : <http://dases-supap-fsu.over-blog.com/2024/01/calcul-du-cia-et-de-l-ifse-le-pere-noel-est-une-ordure.html>

Nous avons des doutes, vu de nos premières remontées avec des inégalités et des critères à la tête du client.

**Prenez contact avec nous pour voir les suites à donner !**

**La section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE : Contactez-nous : [ddctsupap@gmail.com](mailto:ddctsupap@gmail.com)**

Vos mandaté.es FS-SSCT et élu.es CST : Thierry Fairfort, Catherine Albert, Médhi Ibdela, Jonathan Valquin, Anne Fardeau, Karima Remmani, Carole Cajazzo, Farid Ferhoun, Etienne Vétu....

Paris 19/01/24